



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1130

Attribution d'une subvention de 30 000 euros à Tendence Presqu'île, l'Association de Management de Centre-Ville de la Presqu'Ile de Lyon et approbation d'une convention cadre et d'une convention d'occupation du domaine privé.

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur** : Mme BOUZERDA Fouziya

**SEANCE DU 1 JUIN 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1130 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 30 000 EUROS A TENDANCE PRESQU'ILE, L'ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DE LA PRESQU'ILE DE LYON ET APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE ET D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE. (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Presqu'île de Lyon est, avec la Part-Dieu, un des deux premiers pôles commerciaux de l'agglomération lyonnaise avec un chiffre d'affaires évalué à 628 millions d'euros.<sup>1</sup>

La Presqu'île compte 1 500 commerces<sup>2</sup> et se caractérise par la qualité, la diversité et le dynamisme de son tissu commercial. C'est une destination shopping de marque dont l'attractivité doit être maintenue et développée.

Première destination touristique de l'agglomération, la Presqu'île est l'épicentre de l'attractivité et du rayonnement de la métropole lyonnaise. C'est également le deuxième pôle d'emploi tertiaire de la métropole avec 30 500 emplois (pour 6 613 établissements).

Face aux enjeux de ce territoire fort, la démarche de Management de Centre-ville a été initiée en Presqu'île de Lyon en 2005. L'Association Tendance Presqu'île a été créée en 2006 pour porter cette démarche. Elle a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs économiques du centre-ville pour répondre de manière concrète aux problématiques de gestion, de promotion et de développement de la Presqu'île.

- *Acteurs publics* : l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les entreprises publiques concernées.

- *Acteurs privés* : les commerçants et artisans, les banques, les sociétés immobilières, les sociétés de transport et de stationnement, les acteurs culturels...

Les objectifs de Tendance Presqu'île sont les suivants :

- assurer la promotion de la Presqu'île, vitrine du dynamisme commercial et économique lyonnais ;
- favoriser le partenariat entre public et privé ;
- développer un réseau d'acteurs favorisant le développement de centre-ville ;

---

<sup>1</sup> Hors services et restauration

<sup>2</sup> Au sens strict du terme. Cela exclut les pharmacies, CHR, services commerciaux (banques, assurances, agences immobilières...), services à la personne (pressing, coiffeur, salons de beauté ...).

- développer un environnement favorable à l'activité, aux investisseurs et aux utilisateurs ;
- accompagner le renforcement de l'armature commerciale en Presqu'île ;
- être un lieu de concertation sur les projets menés en Presqu'île à l'initiative des partenaires.

### Partenariat

Le budget prévisionnel 2015 présenté par la structure est composé à 36 % de fonds publics et à 64 % de fonds privés. Les partenaires institutionnels de Tendance Presqu'île sont l'Etat, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

Pour assurer la pérennité de Tendance Presqu'île jusqu'à la fin de son partenariat avec l'Etat via l'appel à projet (juillet 2014), la Ville de Lyon a prolongé son partenariat avec l'association, en approuvant une convention cadre portant sur la période 2011-2014 par délibération n° 2011/3603 du 4 juillet 2011.

Cette convention étant arrivée à son terme, la Ville de Lyon a décidé de prolonger son partenariat avec Tendance Presqu'île en signant une nouvelle convention d'un an qui court jusqu'au 31 décembre 2015.

### Bilan 2014

Les principales actions réalisées :

#### **Axe 1 : Développement d'une stratégie de marketing territorial s'inscrivant dans la dynamique métropolitaine ONLY LYON :**

- Réflexion stratégique de marketing territorial :
  - animation de groupes de réflexion sur l'implantation d'enseignes avec l'ADERLY ;
  - visite de la Presqu'île à destination d'un groupe de 12 créateurs hollandais.
- Expertise et accompagnement en matière de développement local et de développement commercial :
  - création des ateliers de qualité urbaine en collaboration avec la démarche «destination excellence» de l'Office du tourisme ;
  - accompagnement des porteurs de projets dans leur stratégie d'implantation en Presqu'île.
- Promotion et actions en faveur du développement durable :
  - suivi de l'outil FREE'DOM de livraison à vélo ;
  - accompagnement du projet européen PUMAS autour de la logistique urbaine ;

- gestion d'une convention partenariale avec le SYTRAL pour accompagner la mobilité durable des salariés ;
- optimisation des éclairages de la rue de l'Ancienne Préfecture au travers d'un projet pilote innovant.

**Axe 2 : Valorisation du territoire auprès du grand public pour générer du flux en Presqu'île :**

- Relais des événements d'agglomération sur le territoire de la Presqu'île au travers du réseau des commerçants : Biennale de la danse, Festival Lumière, Fête des lumières :

- développement à grande échelle de la plateforme [www.mypresquile.com](http://www.mypresquile.com) : création des instants My Presqu'île afin de développer la visibilité du site (17 en 2014) ;

- augmentation du nombre de membres du club My Presqu'île et de la page Facebook ;

- valorisation du territoire auprès du grand public à travers les relations presse : 56 articles parus sur la Presqu'île de Lyon (entre autres).

- Mise en valeur du caractère singulier des commerces et artisans du territoire :

- 50 000 exemplaires du guide MyPresqu'île ;

- renforcement du travail de relation presse en lien avec l'Office du tourisme ;

- 84 spots radio diffusés sur Chérie FM.

**Axe 3 : Dynamisation de l'animation de réseau, structuration de la gouvernance et mobilisation des partenaires privés :**

- Animation de nombreux temps d'échanges :

- organisation de 6 soirées « Business In Presqu'île » (par exemple, tourisme et shopping, e-commerce et e-marketing, etc.) ;

- speed-dating hôtel/boutiques de luxe en présence de 20 boutiques et 13 hôtels ;

- communication interne auprès du réseau des professionnels de la Presqu'île : 139 notes parues sur le blog professionnel, 44 newsletters professionnelles auprès de 2 000 contacts ;

- communication auprès du réseau des adhérents : développement du mailing «les adhérents parlent aux adhérents» pour permettre aux commerçants de renforcer les synergies entre les boutiques, 9 événements «bonus» au sein du réseau...

- Renforcement et création de nouveaux partenariats privés pour asseoir le financement et la légitimité de la structure :

- adhésion d'une nouvelle banque et de deux investisseurs en immobilier commercial notamment ;

- professionnalisation du réseau des adhérents par des ateliers techniques avec des experts publics ou privés (ex. information sur la détaxe) ;

▪ accompagnement de projets complexes et multi partenariaux (suivi du lancement des travaux d’Hôtel-Dieu).

A fin décembre 2014, l’association comptait 215 adhérents (200 fin 2013 et 193 fin 2012).

### Stratégie 2015

L’association a pour objectifs de développer l’attractivité et de générer du flux sur le territoire de la Presqu’île.

#### **Axe 1 : Développer une stratégie de marketing territorial s’inscrivant dans la dynamique métropolitaine ONLY LYON :**

- Développer une réflexion stratégique co-construite avec les partenaires en termes de marketing territorial à l’échelle de la Presqu’île et qui place les acteurs, clients, usagers, habitants..., au centre des débats.

- Définition des valeurs communes partagées et représentatives de la Presqu’île, qualification des offres commerciales concurrentes, identification et qualification des clientèles de la Presqu’île et de leurs attentes, identification des plus-values de la Presqu’île par rapport au ratio valeurs/offres/demandes.

- Déclinaison de la stratégie marketing en fonction des différentes cibles à atteindre (de l’enseigne au client final, en passant par le touriste, le salarié ou le résident).

- Positionner la Presqu’île sur des projets d’expérimentation en lien avec les nouveaux modes de vie et de consommation.

- Renforcer l’expertise et l’accompagnement en termes de développement local et de développement commercial à l’échelle de la Presqu’île vis-à-vis des partenaires privés et publics.

#### **Axe 2 : Valoriser le territoire auprès du grand public et générer du flux en Presqu’île :**

- Relayer les événements d’agglomération sur le territoire de la Presqu’île au travers du réseau des commerçants (Biennale Internationale du Goût, Quais du Polar, Lyon Roses 2015, WMAC 2015, Biennale d’Art Contemporain, Festival Lumières, Fête des lumières).

- Développer à grande échelle la plateforme *www.mypresquile.com*.

- Mettre en valeur le caractère singulier des commerces et artisans du territoire par la poursuite des Instants My Presqu’île et par un renforcement du travail de relation presse.

#### **Axe 3 : Dynamiser l’animation de réseau, structurer la gouvernance et mobiliser toujours davantage les partenaires privés :**

- Dynamiser l'animation du réseau en proposant de nombreux temps d'échanges (Business In Presqu'Ile, Déjeuner des enseignes, Speed-dating, Avant Premières, Visites...) entre partenaires de Tendance Presqu'île, mais également en s'ouvrant sur d'autres réseaux.

- Contacter des partenariats privés pour asseoir le financement et la légitimité de la structure et envisager de nouveaux modes de partenariats privés sur des actions spécifiques.

- Professionnaliser le réseau des adhérents par des ateliers techniques avec des experts publics ou privés (KPMG, Etablissement bancaires, Banque de France, ENE, Services de l'Etat, CCI, CMA...).

Le budget annuel de l'Association Tendance Presqu'île pour l'année 2015 s'élève en prévisionnel à 294 000 euros.

Par délibération n° 2014/6276 du 20 janvier 2014, le Conseil municipal avait approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € au profit de l'Association Tendance Presqu'île. Afin de poursuivre ces actions, l'Association Tendance Presqu'île sollicite un soutien de la Ville de Lyon. Compte tenu de l'intérêt que présente le maintien d'un management de centre-ville actif en Presqu'île, il est proposé d'allouer une subvention de 30 000 € à l'association

En effet, la poursuite du partenariat public-privé est essentielle au regard des projets à venir sur ce territoire avec le développement dans les prochaines années de 20 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales sur 3 projets emblématiques : Grand Hôtel Dieu, ancien îlot Banque de France et Quartier Grôlée-Carnot.

#### Mise à disposition d'un local

L'Association Tendance Presqu'île occupe le local sis 13, rue du Griffon à Lyon 1<sup>er</sup>, mis à disposition à titre gratuit par la Ville. Pour 2015, la Ville renouvelle la convention de mise à disposition dont la durée est calée sur la durée de la convention cadre précitée, soit jusqu'au 31 décembre 2015.

Cet avantage annuel a été réévalué en 2015 à 9 427,00 €.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 30 000 euros est allouée à l'Association Tendance Presqu'île, dont le siège social est situé 13 rue du Griffon à Lyon 1<sup>er</sup>, pour son fonctionnement général au titre de l'année 2015.

2. La convention cadre susvisée établie entre la Ville de Lyon et l'Association Tendance Presqu'île est approuvée.

3. La convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit susvisée établie entre la Ville de Lyon et l'Association Tendance Presqu'île est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51979, programme DEVELOPMENT, opération DEVTER, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA